

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

Strasbourg, 4 novembre 2022

CDBIO / Abr RAP 2

**COMITÉ DIRECTEUR POUR LES DROITS DE L'HOMME  
DANS LES DOMAINES DE LA BIOMÉDECINE ET DE LA SANTÉ (CDBIO)**

**2e réunion**

**2-4 novembre 2022**

Strasbourg

**Rapport abrégé**

Adopté par le CDBIO

## O u v e r t u r e   d e   l a   r é u n i o n   e t   a d o p t i o n   d e   l ' o r d r e   d u

Le Comité directeur pour les droits de l'homme dans les domaines de la biomédecine et de la santé (CDBIO) tient sa 2<sup>e</sup> réunion du 2 au 4 novembre 2022. La réunion est présidée par Ritva Halila (Finlande).

L'ordre du jour de la réunion figure à l'annexe I. Le rapport complet de la réunion, y compris la liste des participants, est disponible auprès du Secrétariat (doc. CDBIO/RAP2).

### Liste des points pour décision du Comité des Ministres

- Le projet de recommandation sur l'accès équitable médicaux dans une situation de pénurie est approuvé à l'unanimité des voix exprimées. Il sera présenté au Comité des Ministres pour adoption.
- Le Secrétariat adaptera l'exposé des motifs selon les modifications mineures convenues et sera envoyé au Comité des Ministres pour qu'il en prenne note.
- Le "Guide sur la littératie en santé – Favoriser la confiance et à l'accès équitable aux soins de santé", a été adopté à l'unanimité des voix exprimées. Il sera envoyé au Comité des Ministres pour qu'il en prenne note. Avec le soutien des délégations, le guide sera traduit dans différentes langues, communiqué et mis à la disposition des parties prenantes internes et externes afin qu'il soit disponible et utilis

### Liste des points pour information du Comité des Ministres

Le CDBIO :

- Accueille favorablement les « Grandes lignes préliminaires d'un projet de recommandation visant à promouvoir le recours aux mesures volontaires dans les services de santé mentale » et les « Principes clés » qui la sous-tendent, proposés par le Bureau, sur la base du travail d'une consultante. Les délégations s'accordent les documents constituent une bonne base pour la rédaction de la future recommandation et partagent leurs premiers commentaires et suggestions sur les propositions. Des représentants d'ONG internationales de personnes handicapées présentent également leurs points de vue. Les délégations, les participants et les observateurs sont invités à envoyer leurs commentaires écrits sur les grandes lignes préliminaires du projet de recommandation, y compris quant à son accès aux enfants, au plus tard le 9 décembre 2022.
- Est informé du processus de consultation des enfants et des parties prenantes actuellement en cours sur la version révisée du « Projet de guide sur les bonnes pratiques concernant la participation des enfants au processus décisionnel sur les questions relatives à leur santé », élaboré conjointement par le CDBIO et le CDENF. Les délégations qui ne l'ont pas encore fait sont invitées à diffuser le projet auprès des parties prenantes nationales et sont encouragées à se concerter avec leurs homologues du CDENF en vue de la finalisation du projet de Guide et de son adoption par les deux comités directeurs d'ici fin 2023.
- Convient d'organiser un Forum (pilote) de la jeunesse sur la bioéthique, rendu possible grâce à une contribution volontaire de l'Irlande. Celui-ci se tiendra à Strasbourg le 6 juin 2023, pendant la première journée de la 3<sup>e</sup> réunion plénière du CDBIO. Référence est faite dans ce contexte à la recommandation pertinente du groupe de réflexion de haut niveau sur l'avenir du Conseil de l'Europe. Le Comité convient de désigner deux rapporteurs pour le Forum. Les membres du Comité échangent sur les thèmes qui pourraient être traités avec les participants du forum pilote.

- Prend note des résultats de la première réunion du groupe de rédaction sur l'intelligence artificielle (IA) et biomédecine, notamment du projet de plan du rapport qui aborde trois dimensions principales de l'impact de l'IA sur la relation médecin-patient, à savoir : (i) l'autonomie et le droit à l'information du patient ; (ii) la qualité des soins et le rôle des professionnels de santé ; et (iii) les données de santé - promouvoir la transparence et la confiance du patient. Les délégations, participants et observateurs sont invités à faire part de leurs commentaires écrits sur le plan proposé, ainsi que des bonnes pratiques, outils ou autres suggestions concernant l'impact de l'IA sur la relation médecin-patient. Ceux-ci sont à envoyer au Secrétariat au plus tard le 9 décembre 2022.
- Soutient les activités de suivi proposées dans le rapport des rapporteurs de la table ronde sur "Les neurotechnologies et droits de l'homme : Avons-nous besoin de nouveaux droits ?", organisée conjointement avec l'OCDE le 9 novembre 2021. Parmi ces propositions figurent l'engagement public - activité pouvant être envisagée en collaboration notamment avec l'OCDE - et le développement d'un guide interprétatif sur les droits de l'homme existants et les neurotechnologies. Conformément au mandat du CDBIO, ce rapport sera présenté au CDDH pour un échange de vues lors de sa réunion plénière du 7 décembre 2022.
- Approuve l'approche proposée pour la préparation du rapport à mi-parcours du Plan d'action stratégique sur les droits de l'homme et les technologies en biomédecine (2020 -2025) et la création d'un groupe au sein du Bureau, élargi aux anciens présidents du Comité pour préparer le rapport. Ce groupe est également chargé de réfléchir et de faire des propositions sur d'éventuels futurs ~~à~~ ~~du~~ ~~BI~~ ~~de~~ ~~dir~~ ~~Act~~ ~~ib~~ ~~na~~ ~~Str~~ ~~at~~ ~~é~~
- Convient, sur invitation du Comité des Ministres, de confier au Bureau la tâche de préparer les commentaires du CDBIO sur la Recommandation 2240 (2022) de l'APCE « Prévenir la discrimination vaccinale » sur la base des commentaires qui seront envoyés par les délégations au plus tard le 9 décembre 2022.

### **Modifications apportées à la composition du bureau du comité**

- Le CDBIO élit
  - o En tant que présidente, Siobhan O'Sullivan (Irlande), pour un mandat d'un an renouvelable une fois
  - o En tant que vice-président, Tomas Dolezal (République tchèque), pour un mandat d'un an renouvelable une fois.
  - o En tant que membres du Bureau :
    - Assunta Morresi (Italie) pour un nouveau mandat de deux ans non renouvelable
    - Luisa Borgia (Saint-Marin) pour un mandat de deux ans renouvelable une fois
    - Anne Forus (Norvège) pour un mandat de deux ans renouvelable une fois
    - Andreas Valentin (Autriche) pour un mandat de deux ans renouvelable une fois

Annexe I  
Ordre du jour

**Mercredi 2 novembre 2022 (09.30- 13.00 / 14.30 - 18.00)**

**1. Adoption de l'ordre du jour**

- Les nouveaux membres du CDBIO sont invités à se présenter
- Rappel des principales décisions à prendre au cours de la réunion

**2. Accès équitable aux médicaments et aux équipements médicaux dans une situation de pénurie**

*Objectifs :*

- *Approbation du projet de Règlement aux médicaments et aux équipements médicaux dans une situation de pénurie, en vue de sa présentation au Comité des Ministres pour adoption*
- *Finalisation de l'Exposé des motifs*

**3. Projet de Recommandation pour la promotion des mesures volontaires**

*Objectif :*

- *Examen d'un projet de Recommandation préparé par le Bureau*

**Jeudi 3 novembre 2022 (9.00-13.00 / 14.30-18.00)**

**4. Guide sur la littératie en santé : favoriser l'accès équitable aux services de santé**

*Objectif :*

- *Adoption du Guide*

**5. Guide concernant la participation des enfants au processus décisionnel sur les questions relatives à leur santé**

- *Information sur les progrès du processus de Consultation en cours*

**6. Neurotechnologies et droits de l'homme**

*Objectifs :*

- *Présentation du rapport de la Table Ronde*
- *Information sur la stratégie de communication pour le rapport*

## 7. Préparation de-parcours du PAS à mi

### Objectifs :

- Accord sur la méthodologie pour la préparation du rapport à mi-parcours prévu par le PAS
- Discussions préliminaires sur les futures priorités éventuelles dans la perspective du rapport à mi-parcours requis au printemps 2023 par le Comité des Ministres pour le quadriennal 2022-2025

## 8. Forum de la Jeunesse

### Objectif :

- Examen de la proposition préparée par le Groupe préparatoire pour le Forum de la Jeunesse (pilote) prévu au printemps 2023

**Vendredi 4 novembre 2022 (9.00- 13.00)**

## 9. Intelligence artificielle et biomédecine

### Objectif :

- Présentation des conclusions de la 1<sup>ère</sup> réunion du Groupe de rédaction et conseils du CDBIO sur la voie à suivre

## 10. Aperçu de la législation et des pratiques relatives aux droits des patients

### Objectif :

- Examen de la proposition du Bureau

## 11. Elections du Bureau

### Objectifs :

- Election du/de la Président(e) et du/de la Vice-Président(e), pour renouvelable
- Sous réserve du résultat de l'élection Président(e), l'élection Bureau de trois membres
  - Fin de mandat de trois membres du Bureau. Deux ne sont pas rééligibles (Pierre Mallia et Rodica Gramma) et un est rééligible pour un nouveau mandat de deux ans (Assunta Morresi).




Les candidatures devront parvenir par écrit au Secrétariat au plus tard le jeudi 3 novembre 2022 à 14h00.

## 12. Adoption des décisions prises par le CDBIO lors de sa 2<sup>e</sup> réunion

- Approbation du rapport de réunion abrégé incluant les décisions

	<p><b>13. Dates des prochaines réunions</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ 3<sup>e</sup> réunion du CDBIO : 6-9 juin 2023</li> <li>○ 4<sup>e</sup> réunion du CDBIO : 14-17 novembre 2023</li> </ul>
	<p><b>14. Divers</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Accès équitable et en temps opportun aux traitements innovants et aux technologies dans le système de soins de Santé : mise en place d'un Gro</li> </ul>

### POINTS A TRAITER UNIQUEMENT PAR ECRIT

	<p><b>15. Développements dans le domaine de la bioéthique</b></p> <p>Les délégations, y compris les observateurs, sont invitées à envoyer les informations par écrit.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a. Développements dans les Etats membres et les autres Etats</li> <li>b. Développements dans les organisations internationales</li> <li>c. Développements dans les autres instanc</li> <li>d. Développements à la Cour européenne de</li> </ul>
	<p><b>16. Etat des signatures et des ratifications de la Convention sur les Droits de l'Homme et la biomédecine, du Protocole portant interdiction du clonage d'êtres humains, du Protocole relatif à la transplantation d' Protocole relatif à la recherche biomédicale et du Protocole relatif aux tests génétiques à des fins médicales</b></p>
	<p><b>17. Coopération avec d'autres comités</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a. Comité européen sur la t r P a T O s p l a n t a t i o n</li> <li>b. Comité européen sur la transfusion sanguine (CD-P-TS)</li> <li>c. Comité consultatif de la Convention p c traitement automatisé des données à caractère personnel (T-PD)</li> <li>d. Comité directeur pour les droits de l'enfant (CDENF)</li> <li>e. Comité directeur pour la Coopération juridique (CDCJ)</li> </ul>